

### **RECAPITULATIF DES CRITERES ET JUSTIFICATIFS DE RESSOURCES**

<b>Orientations ANCV</b>	<b>Public</b>	<b>Critères éligibilité</b>	<b>Pièces justificatives correspondantes</b>	<b>Remarques éventuelles</b>
Inclusion des personnes en situation de handicap	Jeunes 16-25 ans	Quotient Familial < 900 RFR équivalent (cf. grille)	Attestation CAF/ASE Avis d'imposition sur les revenus	Pour les jeunes en rupture familiale, une attestation du directeur de l'établissement est à fournir
Inclusion des personnes en situation de handicap	Adultes en situation de Handicap	Quotient Familial < 900 RFR équivalent (cf. grille)	Attestation CAF/ MSA Avis d'imposition sur les revenus Attestation MDPH	
Inclusion des personnes en situation de handicap	Adultes malades	Quotient Familial < 900 RFR équivalent (cf. grille)	Attestation CAF/ MSA Avis d'imposition sur les revenus Attestation ALD/Invalidite	
Inclusion des personnes en situation de handicap	Familles fragilisées qui partent avec une Personne en situation de Handicap	Quotient Familial < 900 RFR équivalent (cf. grille)	Attestation CAF Avis d'imposition sur les revenus	La famille devra fournir les justificatifs AAH/MDPH de la personne en situation de Handicap Avec laquelle elle part
Inclusion des personnes en situation de handicap	Aidants	Quotient Familial < 900 RFR équivalent (cf. grille)	Attestation CAF Avis d'imposition sur les revenus	L'aidant devra fournir les justificatifs AAH/MDPH de la personne en situation de Handicap Dont il est l'aidant

Inclusion des personnes en situation de handicap	Séniors (dans un cadre dérogatoire à Séniors en Vacances)	Quotient Familial < 900 RFR équivalent (cf. grille)	Attestation CAF/ MSA Avis d'imposition sur les revenus Attestation MDPH/ALD/Invalidité	
Inclusion des personnes en situation de handicap	Accompagnants bénévoles	Quotient Familial < 900 RFR équivalent (cf. grille)	Attestation CAF/MSA Avis d'imposition sur les revenus	
Inclusion des personnes en situation de handicap	Accompagnants salariés	Les ressources ne sont pas demandées		Attestation de présence du salarié dans la structure signée par le directeur de la structure